

Conseil d'Administration du 26/03/2018

A 17h10, le quorum étant atteint, ouverture de la séance.

16 membres élus sont présents. 1 invité : Mr LAVERGNE. Sont excusées Mme BERNARD, remplacée par Mr COURBON, Mme DI LORENZO, remplacée par Mme JOUVE et Mme ESCOT, CPE.

Le compte-rendu est fait par Mme GRATALOUP, Directrice de la SEGPA.

Mme TORRENTE informe le CA que deux questions diverses seront soumises par les professeurs et qu'elle fera un point sur le voyage au Sénat prévu le 24 mai.

Arrivée de Mme SAYAD, secrétaire d'Intendance à 17h12.

I - Approbation du compte-rendu du CA du 06/02/2018 :

Le compte -rendu est approuvé à l'unanimité.

Mr PARICAUD fait remarquer que le compte-rendu du CA précédent n'apparaît pas sur le cyber collège, alors que cette demande a été faite. L'année scolaire 2017/2018 n'est pas abondée.

Mme TORENTE a transmis comme convenu le compte-rendu du dernier CA (6/02/2018) à M ORSINI chargé du cybercollège. M PARICAUD vérifiera donc de nouveau sur le cybercollège. Arrivée de Mr COURBON et de Mme PLAGNARD à 17h15. Le nombre de votants passe à 19.

II - Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

III -Compte financier 2017

Mme Regnault prend la parole pour lire et expliquer en détail le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2017 du collège qui reflète le projet d'établissement et ses axes.

Mme Poumaredes présente en détail le rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2017 du collège du Puits de la Loire.

Mme TORRENTE fait une remarque au sujet du prix des spectacles des escapades culturelles. Il est de 3 euros et restera à 3 euros. Grâce à cette faible participation, les familles n'hésitent pas à inscrire plusieurs de leurs enfants.

Mr PARICAUD interroge la gestionnaire au sujet des crédits alloués pour les manuels scolaires. Bien que les manuels restent en classe, finalement plus de classes les utilisent et l'usure est du coup plus rapide que l'on pourrait le croire. Il faut donc abonder cette ligne pour pouvoir acheter de nouveaux manuels.

Mme REGNAULT fait remarquer que les licences numériques coûtent très cher et entraînent une augmentation des copies. La subvention de l'Etat ne suffira pas forcément, il faudra sans doute prélever sur les réserves si besoin. Il faudra tout de même réfléchir à l'avenir de la politique d'achat de manuels en ligne.

Mr PARICAUD demande des éclaircissements à Mr COURBON sur la dotation de fonctionnement des EPLE versée par le Conseil Départemental.

Mr COURBON précise que la politique est de faire diminuer les fonds de roulement des collèges. Sur la baisse appliquée, des reliquats ont été reversés sans véritable transparence. Il faudrait les verser en fonction des besoins.

Mr PARICAUD demande si la somme allouée pour le fonds social collégiens est proportionnelle au nombre de boursiers. Mme TORRENTE lui répond qu'elle a demandé une enveloppe plus importante. Toutes les demandes des familles pour la cantine sont acceptées grâce au fonds social collégiens et/ou au fonds social cantine.

M PARICAUD demande une précision sur les recettes liées aux loyers qui sont en baisse. Mme TORRENTE répond que :

- Le CA fait la remarque régulière que les réserves de l'établissement sont trop conséquentes et de ce fait il n'y a pas de nécessité à mettre en location les appartements en COP

- D'autre part, la location des appartements a pu être de nombreuses fois source de conflits entre locataires. Mme TORRENTE rappelle que les personnels logés en nécessité absolue de service ne peuvent gérer de tels problèmes humains.

Pour information, actuellement 4 logements sont occupés sur 7.

Mr TREMOULHAC s'interroge sur l'augmentation du stock des denrées alimentaires. Mme REGNAULT précise que suite à une commande, faite en décembre au lieu de janvier, il y a eu effectivement hausse du stock en 2016. Ce ne sont pas des denrées périssables (mais une commande d'épicerie), il n'y a donc pas de perte. S'il ne reste pas de stock en été, il faut en effet éviter les commandes fin décembre.

Mme TORRENTE souhaiterait augmenter la proportion de produits bio et de produits frais.

Vote pour l'approbation du Compte financier 2017 :

Acte 92: Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'affecter le résultat sur compte de réserve avec subdivision, comme suit :

- Services généraux (10681) : - 22 547.55 €
- Service Spécial de Restauration (10687): - 4 261.76 €

Acte 93: Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.

IV – Affaires financières

1) Décisions modificatives présentées pour information

La gestionnaire présente les décisions modificatives passées depuis le Conseil d'Administration du 06/02/2018 :

- Sub ETAT- Bourses Janvier à Mars 2018 **25 555.00 €**
- Sub ETAT- Ressources numériques Tablettes **1 980.00 €**
- Sub ETAT- Ressources numériques Ecoles **1 500.00 €**
- Sub ASP- Contrat CUI Mme FOND **6 800.30 €**
- Participation Familles Escapades Culturelle 01/03 **87.00 €**

2) Décision modificative soumise au vote du CA :

➤ DBM de type 33 : Affectation de ressources non spécifiques

Il est proposé au Conseil d'Administration de réaffecter **1400.00 €** du fonds social cantines au fonds social collégiens.

En effet, le nombre important de voyages facultatifs a naturellement fait augmenter le nombre de demandes d'aides à ce titre.

Pour rappel, ce fonds permet d'aider aussi bien pour du transport, des voyages, des fournitures scolaires que sur la cantine alors que l'inverse n'est pas possible.

➤DBM type32 : Proposition de prélèvement sur le fonds de roulement afin d'effectuer les achats suivants :

- 8000.00 € - AP- CULT- OSORTIESGRAT: prise en charge sorties gratuites/obligatoires 2018
 - 4000.00 € - AP- ENS- OMATPEDA: achat matériels pédagogiques (projet panneaux solaires Sciences physiques, vidéo-projecteurs,...)
 - 400.00 € - AP- REUSSITE- OCM2/6è: achats pour la Liaison CM2/6è
 - 3500.00 € - VE - SANTE- OCESC: actions santé et citoyenneté (journée des différences/interventions/ planning familial,...).
 - 500.00 € - VE - SANTE- ODELEGUES: actions formation des délégués.
 - 2200.00 € - ALO- BATI- OCHARIOTS: Complément à la dotation du département pour le renouvellement complet du matériel des agents d'entretien/ acquisition de chariots par imprégnation et des franges de lavage et balayage adaptées.
 - 6000.00 € - ALO- ADM- OFOURN : achats informatiques Administration/ documents de communication Portes ouvertes / Option SMS vie scolaire
 - 3000.00 € - ALO- BATI- OREPAR: Travaux de plomberie et d'électricité.
-
- 1500.00 € - SRH – FONCT – OCONTRATS: Contrats maintenance SRH
 - 2000.00 € - SRH – FONCT – OEAU: Eau SRH
 - 4500.00 € - SRH – FONCT – OELEC: Electricité SRH

- 4000.00 € - SRH- FONCT- 0GAZ: Gaz SRH.
- 1700.00 € - SRH- FONCT- 0MAT: achat de matériels pour le SRH.
- 3000.00 € -SRH- FONCT- 0PRODLING: Achat produits entretien pour le SRH.
- 2000.00 € - SRH- FONCT- 0REPAR: réparation des matériels de la demi-pension.

Montant Total des prélèvements demandés : 46300.00 €

Il est rappelé que si ces sommes ne sont pas entièrement utilisées, elles réalimenteront le fonds de roulement.

Acte 85 : Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l’unanimité.

3) Autres affaires financières :

Mme PAULHE présente les diverses actions retenues par la FCPE pour aider au financement de 4 voyages :

- Vente de chocolats au mois de décembre
- Vente de pizzas
- Vente de brioches prochainement.

Les dons s’élèveront à 3,50 euros par élève et par voyage ce qui fait un don total de 549,50 euros.

> Dons de la FCPE:

- Don de 108.50 € pour le voyage en ARDECHE
- Don de 199.50 € pour le voyage en ANGLETERRE
- Don de 122.50 € pour le voyage au FUTUROSCOPE
- Don de 119.00 € pour le voyage à PARIS (Théâtre)

Acte 86 : Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

> Séjour APPN en ARDECHE (Aux ASSIONS)- 30/04/18 au 04/05/18.

- Participation des familles : **228.50 €** (au lieu de 232.00 €).

Acte 87: Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

> Voyage en ANGLETERRE – 14/05/18 au 19/05/18.

Participation des familles : **326.50 €** (au lieu de 330.00 €).

Acte 88: Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

> Séjour FUTUROSCOPE – 24 et 25 mai 2018

- Participation des familles : **116.50 €** (au lieu de 120.00 €).

Acte 89: Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

> Bilan Voyage PARIS THEATRE

- Participation des familles : 196.50 € (au lieu de 200.00€).

Un remboursement de 3.50 € par famille sera effectué par l’agence comptable.

Acte 90 : Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

> Séjour PARIS SENAT – 24 mai 2018

Mme TORRENTE donne quelques précisions au sujet du voyage au Sénat prévu le 24 mai. La SNCF nous a annoncé que ce jour serait journée de grève. Le report du voyage n’est pas possible. En effet, le préavis de grève court jusqu’à fin juin. Pour envisager l’annulation du voyage, nous devons attendre début mai pour attendre l’annulation officielle du train. Il faut donc procéder au paiement total du voyage. Si le train est annulé pour cause de grève le remboursement total sera effectué par la SNCF.

Pour éviter ce genre d’incident, Mme TORRENTE propose qu’à l’avenir, ce voyage s’envisage avec une nuitée. Elle demande à Mr COURBON si on pourrait, dans ce cas, envisager, en plus de la visite du Sénat, celle de l’Assemblée nationale. C’est tout à fait envisageable d’après lui en s’y prenant bien à l’avance.

- Participation des familles : **58.00 €**

Acte 91 : Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l’unanimité

V – Contrats et conventions

La principale demande au conseil d'administration son AVIS pour le renouvellement de la section sportive Escalade du Collège.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE : Pour : 19 – Abstention : 0 – Contre : 0

VI – Récupération de la journée de solidarité

Le lundi de Pentecôte, l'EPLÉ sera fermé. Cette journée est récupérée par le personnel au titre de journée de la solidarité selon les consignes de l'Etat.

Pour notre collège, la récupération de cette journée s'est organisée de la manière suivante :

- Réunion de travail sur l'évaluation par compétences jeudi 1^{er} mars 2018 de 17h à 20h
- Les portes ouvertes du collège le samedi 24 mars 2018 de 8h à 13h

VII -Présentation de l'épreuve orale du DNB :

Mme TORRENTE présente l'épreuve orale du DNB à l'aide d'un PowerPoint. (cf annexe 1)

VII - Questions diverses :

Les enseignants s'interrogent sur les remplacements. Cette année 4 remplacements longue durée, tous occupés par des enseignants contractuels. N'y aurait-il plus de TZR ? Leurs inquiétudes se situent autour de la précarité de ces contrats.

A la fin du deuxième trimestre, nous sommes obligés de faire un triste constat concernant le remplacement des professeurs.

Nous étions déjà quasiment résignés devant la surdité des autorités à propos des remplacements de longue durée, prévus de longue date.

A chaque fois, ce sont des personnels contractuels qui ont du être recrutés, parfois plusieurs d'affilées pour un même remplacement. Quels que soient leurs mérites, nous estimons que cette situation est inacceptable.

Où sont donc passés les TZR ? A la différence des contractuels, ils ont une certaine expérience et ont été formés. Ils sont disponibles pour toute la durée du remplacement.

Dans un collège difficile, il nous paraît d'autant plus indispensable que les remplacements soient assurés de façon sérieuse, ce qui n'est plus le cas.

Mme JULLIEN soumet au Conseil d'Administration le projet SOL : Silence On Lit.

Projet SOL

Dans un cadre professionnel où nous constatons, chaque année, que des déséquilibres vont croissant: agitation, bruit constant, manque de concentration, manquements aux règles, il est important de réapprendre à se taire, à faire silence et réapprendre à aimer, savourer, déguster le silence.

Dans un contexte d'éducation prioritaire, tout projet, toute tentative qui possède comme objectif de faciliter l'accès à la culture pour le plus grand nombre doit être bienvenu.

Parce que lire est très peu coûteux et accessible à tous, le projet SOL est un projet que nous voudrions vous soumettre.

Les parents d'élèves semblent plutôt favorables. La décision est prise d'en reparler en Conseil Pédagogique.

Date et horaire du dernier conseil d'Administration de l'année reprécisé : lundi 2 juillet à 17h.

La séance est levée à 19h25.

La présidente du Conseil d'Administration,

M. TORRENTE



Le secrétaire de séance,

M. GRATALOUP

